

L'ÉDITO

Pascal Lorent

DÉGRESSIVITÉ : L'ART DE SORTIR À TORT, AU MAUVAIS MOMENT

La langue française est riche de nombreux adjectifs. Il en faut plusieurs pour qualifier cette proposition du gouvernement fédéral d'étudier l'instauration d'une plus grande dégressivité des allocations de chômage,

après en avoir revalorisé le montant initial.

Incohérente, cette idée qui s'insère dans un projet de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre dans certaines professions. Ainsi, alors que les Régions envisagent d'offrir un bonus aux demandeurs d'emploi qui se formeraient pour un de ces métiers, voilà le fédéral qui déboule à rebrousse-poil.

Infondé, ce mécanisme l'est tout autant. En effet, une série de causes expliquent les pénuries qui ne concernent pas uniquement des métiers accessibles

aux chômeurs. Le manque de motivation des demandeurs d'emploi n'est pas nécessairement la première d'entre elles. Pourquoi dès lors user d'un re-

mède de cheval, alors qu'une médecine plus douce et plus subtile semble plus appropriée ? Et cela avant même de disposer de l'étude scientifique réclamée par le « Groupe des Dix » pour mieux cerner un phénomène aux contours relativement flous.

Ce sont les gens les plus éloignés de l'emploi qui pâtiront de cette décision

Injuste s'ajoute à la palette des mots. Car si les chômeurs de courte durée (étudiants sortis de l'école, travailleurs récemment licenciés) disposent de grandes chances de décrocher un nouveau job assez rapidement, y compris dans un métier peu prisé, il en va autrement de ce

public à l'employabilité dissoute dans un chômage de longue durée. Ceux-là, leur CV inspire la moue aux recruteurs et ils sont plus souvent juchés sur ce carrousel qui les mène du chômage au RMI puis à un contrat « article 60 » dont le but premier est de leur redonner des droits aux

allocations de chômage. Bref, ce sont les gens les plus éloignés de l'emploi qui pâtiront de cette décision, les autres étant d'ailleurs contraints d'accepter le premier emploi venu, convenable ou pas. Est-ce comme cela que ce gouvernement entend créer de la cohésion sociale ? Dissonant, ce projet l'est sans conteste. Voici le G10 qui s'accorde sur des mesures visant à lutter contre les pénuries de

main-d'œuvre. La copie remise au Premier ministre par les employeurs et les syndicats est équilibrée. De bon augure avant la négociation du prochain accord interprofessionnel. Et voilà que surgit Kris Peeters qui jette cette idée incendiaire pour les syndicats, tel un mégot de juillet dans une forêt méridionale. Mais, surtout, le terme qui domine paraît être provocateur. Car cette mesure donne l'image d'une coalition fédérale maniant la carotte d'une prime pour les entreprises (participer à la formation en alternance) et le bâton de la dégressivité pour les chômeurs. La « suédoise » aurait voulu se préparer un automne socialement chaud, elle ne s'y serait pas prise autrement.